



Communiqué de presse – 17 novembre 2025

Voies d'eau au sein de la filière éolienne offshore franco-européenne : Les Clusters industriels tirent les signaux de détresse à l'occasion des Assises de l'Économie de la Mer

Depuis bientôt deux ans, les avaries s'accumulent pour les acteurs de l'éolien offshore et plus généralement des énergies marines renouvelables (houlomoteur, hydrolén, etc.) La récente annonce du lauréat de l'AO8 Centre Manche 2 n'y change rien. **France Offshore Renewables**, qui regroupe les clusters régionaux Normandie Maritime, Bretagne Ocean Power, Neopolia, Aquitaine Blue énergie, Wind'Occ et SudEole, souhaite attirer l'attention de l'État sur l'inconséquence des décisions – ou l'absence de décisions – successives.

- L'exercice de planification spatiale de l'éolien offshore, issu du débat public « La Mer en Débat » (novembre 2023 – avril 2024), a abouti à une **absence de projets au large des côtes ligériennes et à de projets extrêmement éloignés des côtes de Nouvelle - Aquitaine**, rendant incertains l'équilibre économique des futurs projets et la faisabilité des aménagements industrialo-portuaires essentiels sur la façade Atlantique.
- La dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024 a favorisé la poussée du Rassemblement National et des Républicains, hostiles au développement des énergies renouvelables et créé un vent d'incertitude chez les acteurs économiques. Leur doctrine climaticide ne cesse de se poursuivre depuis, accentuant la pression sur **les gouvernements successifs, qui n'ont toujours pas publié la PPE3**, feuille de route énergétique française essentielle au cadrage budgétaire des industriels, des ports et des administrations, etc.
- La **suppression de plus de 360 emplois industriels chez GE Vernova** dont l'usine de Montoir-de-Bretagne sera exsangue d'activité à partir de 2027, ainsi que sur le site de Saint-Herblain.
- Une dégradation inquiétante du nombre de candidats aux appels d'offres éoliens offshore successifs (de 8 candidats pour 8 offres déposées sur l'AO3, 6 pour 5 sur l'AO4, 10 pour 6 sur l'AO5, 13 pour 5 sur l'AO6, 7 pour 2 sur l'AO8 et enfin 9 candidats pour aucune offre déposée sur l'AO7 !) témoigne de la **perte d'attractivité du marché français**, comme cela été le cas au Royaume-Uni, au Danemark ou en Allemagne.
- L'échec de l'AO7 d'Oléron 1, précédé par l'abandon du projet Oléron 2 dans l'AO9, illustre la **stratégie mortifère consistant à tirer vers le bas le prix du MWh**, un niveau qui ne permet pas de nourrir une chaîne de valeur franco-européenne.
- Le **retrait du marché français de l'énergéticien allemand RWE, pourtant co-lauréat de l'AO8**, après cinq ans d'implication en France, avec des équipes expérimentées réparties sur quatre régions et faisant preuve d'une grande volonté de participer à la structuration de la filière industrielle française. Plus de 50 salariés sont concernés, sans compter les créations d'emplois liées à l'attribution de l'AO8. Un départ également préjudiciable à la diversité industrielle française, qui, à l'instar de la diversité culturelle, est source d'enrichissement.
- Le souhait de l'énergéticien Iberdrola, exploitant du parc de Saint-Brieuc, de **ne pas se positionner sur les appels d'offres éoliens offshore flottants** et de céder ses actifs renouvelables terrestres français.

- La récente **annonce de Maple Power, partenaire historique d'EDF Power Solutions**, de se retirer du projet de Centre Manche 1 (AO4), faute d'un tarif d'achat suffisamment élevé.
- **L'absence de réaction des leaders politiques et industriels pour défendre les intérêts de la filière** face aux destructions d'emplois et aux attaques caricaturales de la droite de l'extrême droite contre la transition énergétique. Nous saluons néanmoins les récentes prises de position de la présidente d'Engie en faveur des énergies renouvelables.

Les TPE, PME et ETI de nos réseaux sont mises en danger par un « creux de la vague » qui touche l'ensemble de la chaîne de la valeur de l'éolien offshore et des énergies marines renouvelables.

Le non-respect des calendriers et le manque d'attractivité de cahiers des charges en sont les principales causes.

France Offshore Renewables :

- Rappelle que **les énergies renouvelables, terrestres et marines, apportent une énergie décarbonée, compétitive et souveraine aux consommateurs européens, ainsi qu'une fiscalité non délocalisable pour les territoires.**
- **Dénonce la désinformation menée par certains élus et médias**, qui portent une lourde responsabilité dans les difficultés de réindustrialisation franco-européenne et de lutte contre le changement climatique.
- Insiste sur **le formidable gisement énergétique et les potentiels industriel et maritime de la France**, ouverts sur trois façades maritimes en métropole et présente dans le monde grâce à ses territoires ultramarins.
- Réitère sa demande de **relancer dans les meilleurs délais les appels d'offres d'Oléron 1 et 2** avec un tarif plafond suffisant — un niveau qui resterait compétitif par rapport au nouveau nucléaire (inférieur à 150 €/MWh) — et **appelle l'État à publier une PPE3 ambitieuse** pour l'ensemble des énergies renouvelables, terrestres et marines.

Le navire « Énergies renouvelables » n'a pas encore sombré, et ses marins entendent bien rester toutes voiles dehors pour promouvoir une industrie innovante et compétitive, pourvoyeuse d'emplois et de retombées économiques durables sur nos territoires.

Les 6 Groupements Industriels Régionaux français.

Aquitaine Blue Énergies / Bretagne Ocean Power / Normandie Maritime / Neopolia / Wind'Occ / Sudéole